

Département d'EURE ET LOIR

Canton de CHATEAUDUN

MAIRIE
de
SAINT-CHRISTOPHE
28200

CONSEIL MUNICIPAL
15 avril 2014

Présents : M. Jean-Yves BALLOUARD, M. Bernard SOLLET, Mme Corinne LEGROUX, M. Bertrand ANCELIN, M. David JOSEPH, Mme Ornella DESSAIN, Mme Caroline NEVEU, Mme Aline SOLLET, M. Jean-Pierre GUILLOTIN, M. Quentin NOC, Mme Nelly GUILLOTIN.

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal procède à la formation des commissions communales.

Commission d'aide sociale

Bertrand ANCELIN – Corinne LEGROUX – Ornella DESSAIN – Nelly GUILLOTIN

Commission des finances

Nelly GUILLOTIN – Quentin NOC – Ornella DESSAIN – Caroline NEVEU

Commission chemins environnement bâtiments

David JOSEPH – Quentin NOC – Aline SOLLET – Jean-Pierre GUILLOTIN

Commission des fêtes

Corinne LEGROUX – Ornella DESSAIN

INDEMNITES DES ELUS

Le Maire propose de reconduire les indemnités des élus telles qu'elles étaient jusqu'à présent, soit :

- 85 % de l'indemnité maximale autorisée pour le Maire
- 65 % de l'indemnité maximale autorisée pour le 1^{er} Adjoint
- 60 % de l'indemnité maximale autorisée pour le 2^{ème} Adjoint

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux de changement de canalisation du réseau d'eau potable depuis la station de pompage jusqu'à l'entrée du bourg se passent bien. Le raccordement avec le réseau existant devrait avoir lieu mardi 22 avril et nécessitera une coupure sur le réseau.

L'entreprise sera sollicitée pour niveler le talus en haut de la rue de la mairie et y étaler de la terre afin de faciliter la tonte.

Un devis est demandé à l'entreprise pour le changement d'une vanne défectueuse à l'angle de la rue de la Forge.

NETTOYAGE BORDS DU LOIR

Le Maire propose d'effectuer un nettoyage des bords du Loir avant la mise en place de la retenue d'eau. Les habitants seront invités à participer à cette opération fixée au samedi 17 mai à 9 h 00.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Les délégués au S.I.R.P.R.S. font le compte-rendu de leur réunion : élections, transport scolaire, réforme des rythmes scolaires.
- ✓ Les réunions de Conseil Municipal auront lieu le vendredi soir.
- ✓ Il serait souhaitable que les enfants soient présents aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre afin de perpétuer le souvenir.
- ✓ Les permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai sont fixées.
- ✓ L'arbre de Noël est fixé au samedi 20 décembre.
- ✓ Un état des lieux des finances communales sera transmis à chaque Conseiller.